



NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE

GARDONS LE CONTACT *école et famille*

SEPTEMBRE-OCTOBRE

En croisière vers la réussite!

par [Josée Lapierre, directrice]

Chers parents, félicitations! Si vous lisez ceci c'est que vous avez survécus à la rentrée. Sachez que vos enfants aussi s'en tirent très bien. Depuis leur montée à bord du NDG RHINO, il y a déjà presque un mois, leur routine scolaire est bien établie et ils semblent bien heureux et en mode croisière.

Lors de l'assemblée générale du 12 septembre dernier, trois parents ont été élus au conseil d'établissement pour un mandat de 2 ans. Voici donc tous les membres de notre conseil d'établissement (CÉ).

Représentant les parents : Pascale Robert, Antoine Foulon, Myrielle Robitaille, Andréanne Dupont, Catherine Jetté, Diop Papa Magaye et Claudia Pérez-Lévesque.

Représentant les membres du personnel : Annick De La Sablonnière, Lucie Labbé, Andrée-Anne Rivard, Lyne Ste-Marie, Valérie Mathieu-Cardinal, Mirabelle Cajalais et Élisabeth Oliveri.

Lors de cette même rencontre nous avons également survolé les grandes lignes de notre projet éducatif que vous pouvez consulter à la 2^e page de l'agenda de votre enfant.

Plusieurs informations importantes se trouvent dans les pages qui suivent. Déjà, juste ici à droite, il me fait plaisir de vous présenter notre nouveau logo pour les communications autres que celles liées au sport. Le logo de nos équipes sportives reste le même que par le passé. Celui-ci-contre à droite, remplace nos deux anciens crayons animés.

Bonne lecture!

Dates importantes à retenir

27 septembre : fête de la rentrée

30 septembre : prise de présence officielle

14 octobre : congé de l'action de grâce

21 octobre : journée pédagogique école et le **service de garde sera fermé**



IMPORTANT : Prise de présence officielle



Celle-ci aura lieu le lundi **30 septembre** prochain. Cette date est très importante, car elle sert de recensement officiel par le ministère de l'Éducation pour déterminer le financement servant à offrir un service de qualité aux élèves.

Il est donc particulièrement important que votre enfant soit à l'école le 30 septembre afin de vous éviter des démarches inutiles. Dans l'éventualité où votre enfant est absent lors de la prise de présence officielle, vous devrez vous déplacer à l'école pour compléter l'**ATTESTATION DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE**.

Quant au financement du **service de garde**, si votre enfant y est inscrit avec un statut régulier, il doit être présent toute la semaine du **30 septembre au 4 octobre** afin que l'école reçoive le financement.

MARCHE POUR LE CLIMAT



Comme vous l'avez sûrement entendu dans les médias, un mouvement international pour sensibiliser les citoyens aux enjeux climatiques s'est organisé et une marche est prévue le vendredi 27 septembre prochain. À cet effet, nous souhaitons vous informer de la position de notre commission scolaire concernant cet événement.

Malgré l'importance que la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys accorde à la lutte contre les changements climatiques, nous ne pouvons libérer les élèves de leur obligation d'être présents en classe, puisque cet événement ne fait pas partie des activités encadrées par l'école. Si vous désirez autoriser votre enfant à participer à la marche, son absence devra être motivée par vous, conformément au code de vie de l'école, afin d'éviter les sanctions applicables.

Vous comprendrez que notre décision s'inscrit dans un souci prioritaire d'assurer la sécurité de vos enfants lors de cette journée qui est officiellement une journée de classe. Ainsi, l'école ne peut être tenue responsable des élèves absents de l'école lors des activités entourant la marche pour le climat. Nous tenons ainsi à éviter toute forme de confusion quant aux responsabilités respectives de l'établissement et des parents.

Cela dit, nous soulignerons l'évènement et nous ne manquerons pas d'ouvrir la discussion sur le sujet avec les élèves et les inciter à réfléchir à ces enjeux si importants. Certains détails à la page 4 (La rentrée, ça se fête!).

Présence sur la cour : merci de votre collaboration !

Avez-vous remarqué la ligne **pointillée verte** entre le bâtiment principal et l'annexe du côté de l'église? Cette ligne sert à délimiter l'un de nos deux mini terrains de soccer aux récréations. Elle sert également de délimitation pour vous au moment de venir récupérer vos enfants à la fin des cours, le soir au service de garde. À ces moments, vous ne pouvez pas entrer dans la cours dépassé cette ligne. C'est une question de sécurité.

Toutefois, lorsque vous venez reconduire les enfants le matin et le soir, il est interdit de rester sur la cour entre l'église et l'école, même derrière la ligne verte pointillée. Merci de rester à l'extérieur des clôtures. Afin de faciliter la transition, nous avons été plus tolérant en début d'année. Malheureusement, la présence élevée d'adultes sur la cour a pour effet de créer beaucoup d'anxiété chez nos élèves de maternelles et de l'annexe qui doivent se frayer un chemin à travers vous pour prendre le rang et être ponctuels. C'est eux qui nous le disent. Donc, en respectant cette simple consigne, tout le monde y gagnera en confiance. Chaque année, cette transition se vit avec succès. Cette année, ne sera pas différente, croyez nous !

Merci de votre respect envers les membres du personnel qui doivent appliquer cette règle. Après tout, ils ne font que leur travail en assurant la sécurité et l'épanouissement de tous.



La rentrée, ça se fête !

Comme le veut la tradition, une petite fête s'organise pour célébrer la rentrée des classes. Des élèves et des enseignants sont à préparer des jeux d'adresse pour vendredi le 27 en matinée. Bien que nos grands de 6^e année animeront la plupart des jeux, nous aurions besoin de quelques parents bénévoles pour venir donner un coup de main à l'équipe. Si cela vous intéresse, merci d'écrire à razika.ziane2@scmb.qc.ca. Votre présence serait requise à l'un ou l'autre des 3 blocs suivants.

BLOC 1 - 9h10 à 10h10 (2^E ANNÉE, 3^E ANNÉE ET 4^E ANNÉE)

BLOC2 - 10h20 à 11h20 (PRÉSCOLAIRE, 1^{RE} ANNÉE, 5^E ANNÉE ET 6^E ANNÉE)

BLOC3 - 14h30 à 15h30 (TOUS LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE PRÉSENTS)



En après-midi vers 14h30, l'école ira marcher sur le bord de l'eau en soutien à la grande marche contre les changements climatiques. Pour l'occasion, on demande aux élèves de porter un chandail vert, dans la mesure du possible. Les anciens pourront revêtir leur chandail de la Grande récompense de l'année dernière. À 13h, les élèves de la maternelle iront faire une petite marche autour du bloc. D'autres détails suivront.

Photo scolaire

Le **28 octobre prochain** aura lieu la prise de photo scolaire.

On se couche tôt la veille afin d'arriver avec nos plus beaux sourires et de beaux yeux pétillants !



LA BRIGADE ET SES ESCOUADES



Notre super brigade sera de retour sous peu! Votre enfant de 4^e, 5^e ou 6^e année en fera-t-il/elle partie ?



ÉCOLE
NOTRE-DAME-
DE-LA-GARDE

L'assemblée générale de parents s'est également voté un organisme de participation de parents (OPP). Mme Jacinthe Lacasse (présidente) et Mme Kim Collin (vice-présidente) ont été élues par acclamation. Elles sont déjà lancées sur des projets avec quelques bénévoles parents ! Elles recevront vos questions et/ou idées avec plaisir au

notredamedelagarde.opp@gmail.com



Mot de l'équipe du **SERVICE DE GARDE**

Départ des élèves et les absences

À moins d'une entente préalable entre le parent (ou tuteur légal) et la technicienne en service de garde, un enfant ne peut pas partir seul. En effet, pour des raisons de sécurité et d'organisation, nous vous demandons d'écrire une note dans la **boîte à lunch** précisant la date, le nom et prénom de l'enfant et en y apposant votre signature. Dans le cas d'une situation **exceptionnelle**, un appel téléphonique (514-765-7611/poste 2) ou un message par courriel de la part du parent, aux coordonnées ci-dessous sera accepté. Veuillez noter que toute absence doit également être signalée à l'adresse suivante. servicedegarde.notre-dame-de-la-garde@csmc.qc.ca

Accueil et circulation dans l'école

En fin de journée, vous devez vous présenter à l'accueil du service de garde (porte devant l'église du côté de la rue Brault) pour venir chercher votre enfant. La personne à l'accueil fera préparer votre/vos enfant(s). Si votre enfant est dans la cour d'école, elle communiquera avec son éducatrice. Vous pourrez ensuite vous diriger vers la cour en utilisant la porte de l'accueil. Veuillez attendre votre enfant derrière les lignes pointillées vertes. Aucun parent n'est autorisé à se présenter dans la cour d'école afin de récupérer son enfant.

Traiteur

En respect avec notre volonté de développer notre conscience écologique, à partir du 7 octobre prochain, il vous faudra fournir les ustensiles à vos enfants s'ils mangent du menu traiteur. À compter de cette date, le traiteur ne fournira plus d'ustensiles avec ses repas.

Période de devoirs

Cette année, la période de devoirs au service de garde sera offerte à partir de 17h, sur inscription seulement, de la mi-octobre 2019 au mois de mai 2020, Il s'agit d'une période calme pour permettre à l'enfant de faire ses devoirs. Vous devrez quand même vérifier si votre enfant a bien fait son travail. Le formulaire suivra dans les prochaines semaines.

Élizabeth Oliveri

Technicienne en service de garde

Téléphone : (514) 765-7611 poste 2

Courriel : servicedegarde.notre-dame-de-la-garde@csmc.qc.ca

